

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 30 (1958)

Heft: 2

Artikel: Pourquoi je désapprouve l'impôt sur l'énergie

Autor: Giannelias, Pavlos

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124728>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— méthodes graphiques et cartographiques, qui permettent notamment de faire ressortir les corrélations géographiques.

Il n'est pas nécessaire de s'appesantir sur ce secteur, qui existe et dans lequel se situent la plupart des efforts faits jusqu'à maintenant, notre propos étant d'insister plus particulièrement sur les autres, qui sont à développer, sinon même à créer.

La géonomie-éthique

La nécessité d'une éthique n'est pas apparue jusqu'à ce jour à sa vraie valeur, alors qu'elle devrait tenir la première place.

Par définition, la géonomie, géographie volontaire, n'est-elle pas essentiellement action délibérée, entreprise en vue de modifier les conditions de l'existence humaine? Et comment ne faut-il pas poser alors, en premier, la question du sens dans lequel doit s'exercer cette action?

Cette immense puissance, acquise tout récemment par l'homme grâce aux progrès techniques, doit être mise, bien entendu, au service de l'humanité; mais cette affirmation n'est pas assez précise.

Au profit de quels hommes, dans quels secteurs d'activité, en quels lieux c'est-à-dire au profit:

- d'un petit nombre, ou de la masse du peuple tout entier,
- des activités du secteur primaire, du secteur secondaire ou du secteur tertiaire,
- de quel pays, ou de quelle région?

Partout se présentent donc des arbitrages, des aiguillages ressortissant à l'éthique, au bien commun de l'humanité. Dans quelle mesure faut-il aider l'industrie? Et alors, laquelle, la lourde ou la légère, celle qui emploie du personnel en grand ou en petit nombre, celle qui travaille pour la satisfaction des besoins intérieurs ou pour l'exportation, celle des produits de base ou celle des produits de luxe? De même, quelle agriculture faut-il favoriser: les petites fermes familiales ou les grandes exploitations mécanisées; les cultures vivrières de base ou les cultures pour l'exportation; la mono- ou la polyculture?

Plus se développe une solidarité universelle entre gens lointains, de races et de comportements différents, plus la seule technique des échanges se révèle insuffisante et plus les relations sont dominées par des problèmes d'ordre éthique.

Bien entendu, le problème des pays sous-développés est du domaine de la science, quand il s'agit de le mesurer et de le définir dans ses multiples espèces (sous-développement de pays à démographie luxuriante, ou sous-développement de pays à population clairsemée) et du domaine de l'art pour savoir sous quelle forme et comment fournir l'aide (assistance technique, équipement, financement), mais n'est-il pas dominé par des questions de droits moraux à la liberté, à un

certain niveau de vie, par la tentative de donner mauvaise conscience à ce sujet aux grandes puissances, toutes questions d'ordre éthique?

Ces oppositions ont un caractère universel: elles existent de nation à nation et elles se retrouvent à l'intérieur de chaque pays. Qu'elles soient dues à la comparaison, soit de la richesse naturelle ou acquise d'un territoire par rapport à un autre (Lozère comparée au bassin Lorrain - Asie comparée à l'Amérique), soit du produit d'un genre d'activité par rapport à un autre (les revenus, par famille, de l'agriculture ne représentent en moyenne que la moitié des revenus dans les autres branches), la plus grande place, dans les revendications, est donnée à des arguments relevant de l'éthique: égalité des droits, justice, dignité de tout être humain. C'est après seulement qu'il est question des moyens techniques à mettre en œuvre.

Même dans les pays les plus avancés, une planification croissante, avec les disciplines de plus en plus strictes qu'elle impose, ne peut être supportée que si les erreurs d'orientation sont réduites au minimum, grâce à un état très poussé de la géonomie-science. Mais surtout elle ne sera supportée que dans la mesure où la preuve sera administrée de sa mise au service de l'humanité, c'est-à-dire dans la mesure où elle sera justifiée par une éthique. Dans les pays les plus avancés, les problèmes posés par l'automation ne sont déjà plus du domaine de difficultés techniques, dès maintenant dépassées, mais du ressort de l'éthique.

Dans une humanité, de plus en plus consciente, et où le nombre de possibilités ouvertes par les techniques s'accroît sans cesse, les problèmes les plus importants, les plus difficiles, sont d'ordre éthique; et c'est pourquoi celle-ci doit être mise désormais à la première place.

En partant de connaissances acquises grâce à la géonomie-science, il appartient à la géonomie-éthique de fournir le programme qui doit servir de base de travail à la géonomie-art.

La géonomie, rendue plus efficace par une structure ternaire, offre ainsi l'avantage de rendre obligatoire l'évocation d'aspects essentiels, négligés jusqu'à présent. Elle peut ainsi réussir là où les spécialistes sont, chacun dans leur domaine, impuissants à résoudre les contradictions et à éviter les convulsions qui bouleversent actuellement le monde entier. Elle sera à même d'exercer une action immense sur les conditions de vie de l'ensemble de la planète, et d'apporter ainsi une solution à un grand nombre de problèmes, sociaux, économiques et politiques, impossibles à résoudre à l'intérieur de chacun de ces secteurs.

Pour se mettre au niveau de ce haut destin et de ces grandes responsabilités, la géonomie doit accéder à l'indépendance d'une discipline nouvelle et universelle. (*Urbanisme*, Paris, 1956, N° 49-50 et *News Sheet of the International Federation for Home and Town Planning*.)

Pourquoi je désapprouve l'impôt sur l'énergie

Parfaitement d'accord avec M. Eugène Schueller sur «la nécessité d'une réforme fiscale profonde» parce que «le système est à la fois trop lourd et insuffisant», je n'approuve aucunement sa proposition que le remplacement du système actuel soit fait par un impôt sur l'énergie.

Qu'il s'agisse des impôts non fiscaux, tels que les douanes, ou d'impôts indirects, dont l'encaissement se fait à l'insu du consommateur, sans exiger de déclarations personnelles, ou que ce soit des impôts directs, tels que ceux sur le revenu, qui exigent des déclarations, ils sortent tous des poches des

consommateurs, riches et pauvres, et sont portés au fisc. Ils sont tous *trop lourds*, tant les uns que les autres, sans entrer en discussion détaillée sur la différence de leurs poids. Mais vu que ces sommes écrasantes sont encore *insuffisantes*, il serait temps d'examiner à fond les raisons de ce paradoxe d'une contradiction qui semble exister entre *trop lourd* et *insuffisant*.

Les impôts en vigueur de nos jours dans presque tous les pays sont tous trop lourds pour les contribuables et surtout pour ceux qui croient «ne pas payer d'impôts». Mais l'effet

inévitable qu'exerce la répercussion de presque tous les impôts sur les prix des marchandises et des services n'est pas limité aux occasions de travail à *rendement net*, mais s'étend aussi à celles dont le rendement brut est dépassé ou menace d'être dépassé par la somme de toutes restrictions, déclarées et surtout par les clandestines. Cette menace de frapper une production, une construction, un service ou un autre sujet économique plus lourdement que le rendement net qu'on peut en tirer, *décourage* l'utilisation des occasions rurales et urbaines, productives, constructives ou commerciales qui suffiraient à couvrir les frais d'exploitation nets, s'il n'y fallait pas ajouter des fardeaux fiscaux et administratifs tels qu'ils sont appliqués dans presque tous les pays riches ou sous-développés. C'est ainsi que toutes ces mesures dévaluent elles-mêmes les sources fiscales et les rendent de plus en plus incapables de fournir les rendements *suffisants*, aspirés par le fisc!

Pour ne citer que quelques exemples, l'Angleterre ne cultive qu'un quart de ses terrains fertiles, et les Etats-Unis deux cinquièmes seulement. En France, ce sont les terrains négligés et les villages abandonnés qui étonnent les visiteurs belges, sarrois et hollandais, habitués à une densité démographique cinq à six fois plus forte qu'en France. New York ne couvre qu'un cinquième de ses terrains bâtissables par des bâtiments. Oui, ce sont ces impôts, décourageant l'activité économique possible et latente, qui forment la cause principale de la misère sociale côte à côte avec les progrès et les richesses les plus frappantes.

L'impôt sur l'énergie n'est pas une exception, en étant tout aussi répercutable que toutes ces autres taxes indirectes, et loin de pouvoir prétendre être plus social que la plupart de celles dont le remplacement devrait apporter le *soulagement promis*. Le camion qui transporte la farine et le charbon dans les quartiers de taudis payera l'essence renchérie tout aussi cher que celui qui dessert le faubourg Saint-Honoré et le quartier de l'Opéra. Le charbon, le pétrole, le

gaz et le courant électrique, une fois renchérés de l'impôt, seront aux mêmes prix pour les clochards sans travail que pour le milliardaire, qu'ils chaufferont et éclaireront, soit dans un taudis, soit dans un appartement de luxe avec télévision et frigidaire.

Le seul impôt dont tous les économistes, et même ceux qui évitent d'en conseiller l'application, sont d'accord sur l'impossibilité de le répercuter sur les différents prix et frais, est *l'impôt unique sur la valeur du sol, comme s'il était nu*, en évitant toute charge fiscale sur toute production, toute construction, toute consommation et toute transaction commerciale.

Il y a 2500 ans, Solon a donné aux Athéniens cet impôt sous le nom de *leisachtheia* (= secousse pour faire tomber le fardeau) pour former ainsi la *base économique de notre civilisation*.

Proposé par Turgot comme «impôt unique», il a été la cause de sa disgrâce. La Révolution l'appliqua aux quatre cinquièmes de son premier budget... mais aujourd'hui, même en cherchant avec un microscope social et économique très subtil, on ne pourra guère constater plus de 1/2 % de tout le budget de la France, pour le qualifier d'impôt sur la valeur foncière, qui est donc bien loin d'être *unique*.

Les quelques exemples de remplacement d'autres impôts par un impôt sur la valeur foncière, tel qu'au Danemark, en Australie et en Nouvelle-Zélande, ont donné des résultats très satisfaisants, dans l'accroissement du rendement agricole, dans la construction de logements, ainsi que dans le bien-être général. C'est cela l'impôt que je souhaiterais de voir conseiller par MM. Schueller, l'abbé Pierre, Duboin, Poujade et autres réformateurs luttant pour le bonheur de tous. Le paradoxe entre *trop lourd* et *insuffisant* ne peut être remplacé que par une réalisation satisfaisante à la suite du renoncement aux impôts les plus nuisibles et de leur remplacement par l'impôt sur la valeur foncière.

Pavlos Giannelias.

Le « dôme géodésique »

Une invention révolutionnaire en matière de construction, due à l'architecte américain Richard Buckminster Fuller, est en train de faire fortune

Fin 1955, un grand réseau de télévision américaine donnait une émission intitulée «1976», sorte de regard mi-sérieux mi-plaisant jeté sur l'avenir. Comment vivrons-nous dans vingt ans et surtout dans quel cadre?

Parmi les «anticipations», cette émission présentait la future «machine à vivre»: la maison-bulle, transparente, posée comme un demi-globe sur la surface du sol. Cette maison composée de multiples triangles de plastique translucide enchâssés dans l'aluminium et assemblés en forme de dôme, comportait au centre un mât métallique contenant la plomberie, le chauffage et toutes les commodités les plus modernes. A l'intérieur de cette bulle climatisée, de grandes pièces aérées, lumineuses, hautes de plafond, semblaient promettre à leurs futurs occupants un mode de vie à la fois parfaitement confortable et d'une harmonie raffinée.

Maison pour 1976? Erreur. La maison-bulle n'est pas, ou n'est plus une anticipation. Elle existait sur le papier depuis 1932. La première a été construite voici plusieurs années. Seule dans toute une partie du Massachusetts, elle a résisté aux tornades qui ont ravagé cette région en 1954 et 1955. Son

inventeur, R. Buckminster Fuller, n'est pas un auteur de science-fiction, mais un grand réalisateur autant qu'un grand voyant.

*Un voyant de l'architecture future :
R. Buckminster Fuller*

Richard Buckminster Fuller est un homme trapu d'une cinquantaine d'années, au parler doux, aux manières paisibles, de qui émane un singulier rayonnement. Avec la patience infinie et la ténacité de quelqu'un qui sait ce dont il parle, il trace inlassablement les contours de l'avenir. Il le fait à l'improviste, laissant fuser impromptu son inspiration, de telle manière que ses élèves, pour ne rien perdre de ses révélations, s'attachent à ses pas avec une abnégation de disciples.

Cet homme étonnant, qui est également géographe, éditeur, professeur, se défend d'être un architecte. Cependant, dès 1927, il mettait au point les plans de la *dymaxion house*, structure hexagonale légère suspendue par des câbles d'acier à un mât métallique central de vingt mètres de haut, à l'intérieur duquel se logeaient la plomberie, l'électricité, le chauffage, etc. L'idée maîtresse de Fuller en matière d'habitat est qu'une maison se compose de deux éléments: une partie